

PANAMA – GAC : Discussions sur le registre des avis  
Lundi 25 juin 2018 – 13h30 à 14h00 EST  
ICANN62 | Panama City, Panama

MANAL ISMAIL : Soyez encore une fois les bienvenus dans notre salle. Nous allons commencer notre travail. Nous allons commencer la séance du GAC numéro 5. Je fais ici référence au chiffre parce que cela est en liaison avec les feuilles d'informations qui sont diffusées avant les réunions. Nous allons donc nous occuper du registre d'avis du GAC. Comme vous le savez, l'ICANN a travaillé sur un registre de demandes d'intervention qui conserve tous les avis du GAC et qui demande des interventions de la part d'autres SO et d'autres AC. Rob a été vraiment très gentil : il a préparé une présentation et des diapositives. Rob, pourriez-vous faire cette présentation pour que nous puissions ensuite ouvrir le débat ?

ROB HOGGARTH : Merci Manal. Je le ferai avec plaisir dès que nous serons prêts. Voilà, nous avons donc sur l'écran la présentation.

Il y a eu une réunion à Abu Dhabi où le personnel de l'ICANN responsable de l'organisation des présentations a fait une présentation d'introduction sur cette notion pour essayer de

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

faire un suivi de ce qui se passe par rapport à l'avis du GAC lorsqu'il est présenté au Conseil d'Administration.

Cette information a été incluse dans un nouveau système, nouveau en termes relatifs. Mais cela a été appelé le registre de demandes d'intervention. L'idée est de créer un mécanisme nous permettant de faire un suivi des avis reçus par le Conseil d'Administration et la communauté de l'ICANN et en particulier, pour les comités consultatifs comme l'ALAC, le SSAC et le GAC. L'expérience primaire a permis de travailler avec l'ALAC et cela a donné de bons résultats. Et après des discussions avec les autorités du GAC du moment, nous avons pris la décision d'y incorporer aussi ou d'y intégrer les avis du GAC.

L'idée est de vous donner l'occasion de pouvoir vérifier de manière efficace ce qui se passe par rapport à un avis déterminé, quel a été le résultat, s'il est encore en suspend, s'il est dans une situation X. Pendant la réunion d'Abu Dhabi, le personnel a fait une présentation où l'on a montré ce qui avait été effectué. C'était une information qui montrait 162 avis du GAC qui allaient jusqu'à la réunion de l'ICANN46 à Beijing. Les motifs ou les raisons pour lesquelles nous avons 162 avis émis par le passé concerne une conception différente du communiqué. Les avis étaient présentés sur différents paragraphes et non pas sur les différentes sections. Je pense

---

donc qu'il y aura parfois quelques petites difficultés pour la structuration de tout ceci de la part de l'ICANN.

Il faut souligner que l'équipe qui nous a aidé à structurer tout cela a une grande expérience pour ce qui est des projets. La plupart d'entre eux étaient des membres de l'équipe du GDD, donc ils sont habitués à se servir des feuilles de calcul et à collecter des données et des informations.

Cette information a été présentée au GAC pendant la réunion d'Abu Dhabi et ensuite, après cette réunion, la question à laquelle il fallait répondre concernait le fait que le GAC n'était pas disposé à accepter purement et simplement les recommandations ou les avis du personnel de l'ICANN et dire : « OK, d'accord, on a accepté ceci, on va aller de l'avant. » Je crois que le personnel a pu comprendre que la prochaine étape concernait la confirmation de la part du GAC par rapport à cet avis, un avis qui avait été en fait mis en œuvre. Voilà donc ce qu'il fallait résoudre après Abu Dhabi.

Le propos de cette séance d'aujourd'hui, c'est de faire ce que je viens de faire, vous expliquer un tout petit peu le contexte pour que vous puissiez comprendre la situation actuelle.

Deuxièmement, il faut que nous nous préparions pour la séance que nous avons demain avec le BGRI. Il y aura des membres du Conseil d'Administration qui nous diront : « Bon, où en êtes-vous

---

par rapport à l'évaluation ? » Et je demande cela aux membres du GAC. Nous avons ces 162 avis, nous sommes heureux des conclusions qui ont été tirées. Est-ce que nous pouvons publier cela sur le site web de l'ICANN ou du GAC ? Parce que c'est le prochain pas à effectuer. Donc la question que nous vous posons maintenant, c'est que voulez-vous dire aux membres du BGRI qui seront présents demain ? Il y a une présentation où l'on a dit que vous vouliez approuver cela avant sa publication. Comment voulez-vous soulever cette question de manière générale et dans quels délais ?

Maintenant, nous allons passer à la prochaine diapositive. Je veux souligner les options disponibles. J'ai déjà parlé à propos de ces diapositives avant de les présenter sur l'écran. Il y a donc 162 avis du GAC. Il y en a 136 qui font partie d'un manuel ayant environ 44 pages. On indique que l'avis du GAC a été considéré fini de la part du GAC et de la part du Conseil d'Administration et qu'on présente cet avis pour que vous puissiez le consulter, purement et simplement.

Avant la réunion d'Abu Dhabi, je crois que nous avons une idée de l'avis qui avait été présenté à Johannesburg. Nous avons là 136 avis qui semblaient être encore en cours de résolution. Il y en a 26 qui sont encore en cours de résolution.

---

Le tableau que j'ai partagé avec vous il y a un mois ou un mois et demi vous permet de voir tous ces avis et voir quelle est leur structure. Mais si nous voyons maintenant la prochaine diapositive, nous pourrions voir les options disponibles. La prochaine, donc. Merci.

La prochaine étape consiste à déterminer la manière dont le GAC veut entreprendre les prochaines actions. Je suppose que l'on voudra vérifier ces avis et c'est ce que l'on a dit au BGRI. Il y a donc trois options et vous pourriez réfléchir à d'autres options.

La première est d'avoir une idée complète des 162 avis. Quelqu'un venant d'une entité, d'une organisation peut voir la liste complète de cela. D'après ce que j'ai vu dans la transcription de la réunion d'Abu Dhabi, il y en a eu plusieurs d'entre vous qui ont dit que ce n'est pas de notre ressort ; c'est du ressort de l'ICANN, ce travail. Nous nous sommes demandés est-ce que le GAC est disposé à considérer chacun de ces avis, tenant compte du temps que cela va prendre.

La deuxième option consiste tout simplement à confirmer ces 136 avis qui ont déjà été déclarés comme fini.

Et il y a une troisième option. C'est une révision plus limitée des avis qui sont encore en cours, c'est-à-dire accepter ce qui a été indiqué, l'organisation ICANN, par rapport à ces avis qui sont finis et voir ceux qui sont en cours encore.

---

Et une quatrième option sera celle que vous pourriez proposer. Moi, je fais partie du personnel, je ne prends pas de décision. Donc je propose des idées pour que vous puissiez avoir un remue-ménage. Mais c'est à vous de décider si vous voulez présenter quelque chose aux autres. Voilà donc le contexte pour que nous puissions enfin en débattre pendant cette séance et la manière de l'approcher.

Pourrions-nous maintenant voir la prochaine diapositive ? Nous voyons ici les différentes options et les pour et les contre. Lorsque nous parviendrons à la fin de cela, nous pourrons en discuter. Il y a des questions supplémentaires à la fin de cette présentation qui concernent les délais, le format que vous voudriez appliquer, si vous voulez travailler dans un groupe de travail, si vous voulez diviser cette liste. Mais c'est quelque chose que nous pouvons considérer peut-être à la fin. Nous pourrions prendre trois ou quatre minutes à la fin de la séance pour faire cela.

MANAL ISMAIL :

Merci Rob.

Avant de commencer notre discussion, on vient de me dire que je dois vous rappeler que vous devez dire votre nom et l'institution que vous représentez pour les registres. Donc chaque fois que vous prendrez la parole, soyez gentils, rappelez-

---

vous que vous devez dire votre nom et l'organisation pour laquelle ou le pays que vous représentez.

Merci Rob encore une fois. Pouvons-nous voir la diapositive numéro 6 ? Parce que c'est là qu'on voit les options proposées et nous pouvons réfléchir un tout petit peu sur chacune d'elles.

Avant de faire cela, nous devrions dire que le registre contient l'avis du GAC depuis la réunion de Beijing jusqu'à maintenant. Il y a donc des avis ayant été présentés avant la réunion de Beijing et il faudrait voir comment nous allons gérer cela. Mais il y a encore l'avis du GAC qui est encore en vigueur et qui concerne les principes opérationnels, les gTLD, les ccTLD. Et là, il y a des documents dont j'ignore exactement la présentation qu'ils ont dans le système. Donc c'est des questions que nous devons analyser avec l'équipe de l'ICANN lorsque nous aurons cette discussion pendant la séance du BGRI.

Et je pense que nous devons pouvoir travailler sur deux mécanismes pour pouvoir compléter ce qui est encore en cours et voir ce qui a déjà été inclus dans ce registre. Et le deuxième mécanisme, l'autre mécanisme concerne la manière dont l'avis du GAC sera géré, l'avis du GAC qui sera élaboré à partir de maintenant. Tous les avis seront inclus dans ce registre. Il faut donc que nous ajoutions cette option au circuit pour pouvoir en

---

faire la révision un à un et pour être d'accord sur le fait que ce point de l'avis soit considéré comme fini ou non. Bien.

Maintenant, nous allons donc nous occuper de ce qui nous concerne. Nous avons ces 162 avis inclus dans le registre d'avis. Et il faut que nous disposions de mécanismes pour leur révision pour pouvoir confirmer que ce qui a été déclaré fini soit considéré effectivement comme fini ou que ceux qui sont encore en cours continuent à être en cours, ainsi de suite.

Rob nous a présenté ici les différentes options. C'est quelque chose de très utile. Préféreriez-vous tous réviser chacun des points des avis présentés par le GAC pour les adopter ou vous préféreriez peut-être qu'il y en ait qui s'occupent de réviser les avis considérés comme finis ou considérés comme encore en cours ? Ou une petite équipe pourrait s'occuper de cette révision et d'en informer le GAC ? Bien sûr, nous pourrions considérer tout autre mécanisme que vous voudriez proposer.

Je vais m'arrêter ici. Donc j'attends vos commentaires et vos opinions, ce que vous en pensez, ce que vous estimez que vous pourriez faire pour la révision de ces avis qui sont déjà incorporés dans le registre d'avis.



---

IRAN :

Merci de votre gentillesse, merci de nous avoir présenté toute cette information ainsi que des questions qui ont été soulevées. Je crois que nous devrions peut-être travailler de manière approfondie sur la catégorisation de ces 24 points d'avis qui sont encore en cours. Il y en a qui sont encore en cours parce qu'ils dépendent par exemple de ce qui concerne le RGPD. Il y a dix points dont quatre sont encore en cours. Il s'agit d'une catégorie sur laquelle il faut travailler très consciencieusement ; il ne faut pas que nous nous pressions. Pour d'autres cas, il y a des points de l'avis qui ont été bloqués pendant très longtemps. Faut-il que nous n'en tenions plus compte ? Il faut les reformuler, il faut reprendre cela ? Et la troisième catégorie entre les deux concerne les points de l'avis pour lesquels on attend des explications ou des révisions ou des considérations du GAC pour les présenter au Conseil d'Administration.

Voilà donc les trois catégories qui existent à mon avis. Pour la première, il faut que nous soyons patients. Pour la deuxième, s'il faut présenter des éclaircissements dans le cadre du GAC, il faudrait voir si cet éclaircissement a été présenté ou pas et si cela a été fait, pourquoi le Conseil d'Administration n'a pas encore agit. Et pour la troisième catégorie, on a tout ce qui concerne les points d'avis qui sont en cours depuis longtemps et qui concernent parfois des problèmes de base, des problèmes élémentaires. Et comme nous le faisons pour d'autres activités

---

gouvernementale en dehors du cadre de l'ICANN, nous devrions peut-être avoir un tableau plus dynamique où nous pourrions faire un suivi pendant toutes les réunions et une révision pour transférer une catégorie d'une colonne à une autre colonne, une fois que la question a été résolue. Et il faut voir ce qui se passe par rapport aux points qui ont été bloqués pendant très longtemps, comme par exemple depuis la réunion de Beijing, l'ICANN46. Pour quelle raison ces points de l'avis du GAC sont encore bloqués ? Jusqu'à quand faut-il attendre ? Il y a parfois une espèce de blocage général par rapport à cela. Donc c'est une suggestion, enfin, vraiment très générale. J'attends les commentaires des autres collègues et je le dis pour encourager d'autres collègues à proposer d'autres alternatives. Merci beaucoup.

MANAL ISMAIL :

Merci Kavous d'avoir suscité ce débat. Vous êtes toujours devant nous, vous êtes toujours à l'avance. Donc nous voyons maintenant comment il faut aborder les points de l'avis du GAC qui sont encore en cours. Il faut que nous sachions d'abord si nous pouvons confirmer que l'avis qui a été considéré comme fini sera aussi considéré comme fini par les collègues du GAC. Pour être honnête, c'est la partie la plus importante de ce travail.

---

Il y a 136 points des avis considérés comme finis. Nous voulons confirmer que ces points de l'avis sont finis au point de vue du GAC. Puis il y en a 26 qui sont encore en cours et Kavouss l'a dit de façon très utile, il a établi une espèce de classement, de catégorisation de ces points qui pourrait être abordés de différents points de vue.

Il serait peut-être utile de revenir sur l'une des diapositives, celle qui se trouve immédiatement après la présentation.

ROB HOGGARTH : Oui, ce serait la dernière diapositive. Voulez-vous en venir aux questions ?

MANAL ISMAIL : Oui, il y a cette catégorisation par étapes.

ROB HOGGARTH : Je crois que l'on parle d'une diapositive que nous avons structurée pour la réunion de demain avec le BGRI.

MANAL ISMAIL Bon, ce n'est pas grave. Mettons-nous d'accord d'abord sur la manière dont nous allons confirmer cet avis qui a été considéré comme fini. Tous les représentants du GAC veulent faire cet exercice par eux-mêmes.

IRAN :

Je pensais que l'avis du GAC considéré comme fini était considéré comme fini à confirmer de notre part. Mais vous parlez du fait que l'avis soit fini pour l'ICANN ou pour une autre entité et c'est cela qu'il faut confirmer. Nous pourrions peut-être ajouter une colonne pour voir si cet avis est fini ou pas fini ou si c'est considéré comme fini jusqu'à un certain point. Et il faut ensuite voir qui va s'occuper de ces actions.

Je ne crois pas que pendant cette séance, nous puissions faire cette analyse ici au sein du GAC. Nous devrions présenter ici les idées par rapport à ces points qui demandent une intervention de la part du GAC après avoir étudié cela au préalable. Il faut les voir un à un, voir si chaque point est fini et marquer en quelque sorte que ce point est fini. Et si ce n'est pas fini, pour nous, il faut voir s'il y a une partie de cet avis qui doit être peaufiné. Voilà, nous avons besoin de faire cette analyse.

MANAL ISMAIL :

Oui Kavouss. Nous ne proposons pas de faire ceci pendant la séance plénière. Ce que nous faisons, c'est tout simplement de présenter des idées par rapport à la manière dont nous pouvons gérer les choses. Nous pouvons le faire pendant la période intersession et nous pouvons confirmer cela à l'ICANN, que nous sommes d'accord sur ce qu'ils ont dit ou nous pouvons

---

présenter un commentaire s'il n'y a pas de proposition spécifique.

THIAGO JARDIM :

Merci Manal. C'est pour les registres que je le discussion. Excusez-moi, je voulais m'assurer qu'on avait bien épilé mon nom sur l'écran.

Voilà mon commentaire. Je soutiens ce que le représentant de l'Iran et Manal ont dit. Comment organisons-nous notre travail pour confirmer le classement ou la catégorisation des avis faits par l'organisation ICANN qui considère qu'il y a des points, des avis qui ont été adoptés et qui ont été considérés comme finis ? Nous devons nous assurer que ce classement répond à notre propre perspective. Et ce n'est pas évidemment quelque chose que nous allons faire en plénière. Il faut s'assurer du fait que nous puissions bien nous organiser pour pouvoir travailler pendant la période intersession.

Une idée qui m'est venue à l'esprit est la suivante. Nous devrions organiser une téléconférence pour voir les différents groupes de points des avis. Et pendant cette téléconférence, nous pourrions examiner ces points-là et décider si le classement de l'ICANN coïncide avec nos opinions. Et nous la présentons ensuite pour que les membres du GAC acceptent cela, en principe dans la prochaine réunion.

---

MANAL ISMAIL :                   Merci Thiago. Lorsque vous parlez des téléconférences, c'est les téléconférences générales ou c'est les téléconférences du groupe de direction ?

Nous reprenons le débat avec les États-Unis.

ÉTATS-UNIS :                   Je m'appelle Ashley pour le registre.

Je n'ai pas d'opinion exacte sur ce thème mais j'ai un peu l'impression que c'est un travail énorme. Je me demande s'il ne faudrait pas que nous changions l'ordre des priorités et que nous considérions d'abord les points d'avis qui ne sont pas encore analysés ou qui sont encore en cours.

Il faudrait commencer par là. Et si nous ne pouvons pas parvenir à notre objectif, nous aurons déjà considéré ceux qui sont encore en cours. Merci beaucoup.

MANAL ISMAIL :                   Merci les États-Unis. Ceci concerne ce que je disais au début, c'est-à-dire il faudrait que nous définissions et que nous travaillions sur les points de l'avis qui sont encore en cours et qu'aucun point ne soit laissé de côté lorsqu'il faut continuer à analyser.

---

Est-ce que vous avez d'autres suggestions ?

ROB HOGGARTH :

Je prends des notes de manière abondante. Les États-Unis ont fait référence à l'un des éléments les plus importants, les plus critiques des discussions d'Abu Dhabi. La réaction immédiate de la salle du GAC a été exactement ce que Ashley vient de dire. C'est un travail gigantesque. Donc le défi est de pouvoir envisager ceci de manière gérable.

Je vais approfondir mon analyse. Vous proposez de faire toute une série de téléconférences avec un ordre du jour où l'on puisse savoir ce dont on va discuter et cela peut se faire de manière différente. Nous pouvons dire par exemple que nous allons discuter des avis du numéro 1 au numéro 20. Mais pour certains d'entre vous qui ont étudié de manière minutieuse le tableau que j'ai envoyé, vous pouvez marquer sur chacune des colonnes les sujets.

Manal, pour la préparation de l'appel d'aujourd'hui, peut dire : « Pourquoi ne travaillons-nous pas sur la question des deux caractères ? » C'est une question importante et c'est quelque chose qui est présent à l'esprit de bon nombre de représentants du GAC. Vous pouvez choisir la question des deux caractères et je vois qu'au cours des dix dernières années, il y a eu deux avis sur cette question spécifique. Je vois ici qu'il y en a

---

encore quatre qui sont encore à l'étape de mise en œuvre. Il y en a six qui sont considérés comme finis ou résolus. Et je peux même savoir dans quelle réunion chaque avis a été présenté.

L'avis de l'ICANN51 est considéré comme fini mais il y a quatre avis de l'ICANN58 qui sont encore considérés à l'étape de mise en œuvre. Donc l'une des manières de travailler est la suivante. Nous aurons peut-être par exemple dans trois semaines une téléconférence pour voir la question des deux caractères. La personne qui s'intéresse à cette question peut participer à cette téléconférence et c'est là que nous allons décider si nous sommes d'accord ou pas. Kavouss a fait des suggestions vraiment très utiles que je pourrais classer comme la deuxième étape. Mais les premiers pas, c'est ce que nous allons faire avant que l'ICANN ne présente cela sur son site web.

Donc l'idée est la suivante. Nous n'allons pas publier cela jusqu'au moment où nous aurons une confirmation d'un plein accord, un consensus unanime. Il faut trouver la manière d'organiser tout cela pour que vous décidiez comment le publier. Et si nous voyons qu'il y a des problèmes, il faut trouver un mécanisme pour communiquer cette difficulté.

Pour ceux qui ont dit qu'ils étaient intéressés, ceci peut être un outil d'étude très utile. On peut trouver, donc, un inventaire des



---

avis de la réunion de Beijing sur des catégories de travail spécifiques.

Maintenant, pour le moment la table est enfin quelque part dans une espace de nuage jusqu'au moment où le GAC donnera son accord pour la publication de ce tableau. Il faut trouver l'équilibre avant la publication.

Voilà ce que j'ai pu récupérer dans mes notes. Je vais continuer à prendre note de vos commentaires. Merci beaucoup.

MANAL ISMAIL :

Merci beaucoup. Ces discussions ont pour but de nous mettre d'accord pour voir ce que nous allons dire dans notre réunion avec le BGRI.

Maintenant, je vais conclure cette séance pendant laquelle nous avons réfléchi aux différentes options pour traiter le registre d'avis.

Je vais donner maintenant la bienvenue à Jeff et à Cheryl. Je vous invite à venir au podium. Merci à tous. Et nous allons passer directement à la séance suivante sur les procédures sur les séries ultérieures de nouveaux gTLD.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**